

**Séance du 25 juillet 2025  
Délibération n°2025-45**

L'an deux mille vingt cinq, le 25 juillet, à la salle du Conseil, à 20h30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

|                       |    |
|-----------------------|----|
| Nombre de conseillers |    |
| En exercice           | 14 |
| Présents              | 12 |
| Votants               | 13 |

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Marc GAYT, Sylvie JOUVE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Louis POMMIER, Josette POTUS, Jean-Christophe PRORIOU arrivé après la délibération N° 2025-43, Bernard SOUTON Gilles TRONCHON

Absents : Elodie DELABRE, Philippe DELAIGUE

Procurations : Philippe DELAIGUE a donné procuration à Sylvie JOUVE

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 16 juillet 2025.

**Objet : Signature documents d'urbanisme.**

Selon le code de l'urbanisme, si le maire est intéressé à un projet faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme, le conseil municipal désigne un autre membre pour prendre les décisions.

Le Maire a déposé une déclaration préalable N° DP 043 230 25 P0015 en date du 11 juillet 2025 afin de créer un lot à bâtir.

Il convient donc de désigner un élu qui devra donner son accord sur cette demande et procéder aux signatures requises.

Après délibération le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M. TRONCHON Gilles afin de signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Le Maire intéressé n'a pas pris part à la délibération.



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le **29 JUL. 2025** et affichage en mairie le **29 JUL. 2025**